Vos démarches administratives
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

La Journée défense et citoyenneté (JDC) s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans *(avec la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans)*. Après avoir procédé à votre recensement, vous devez accomplir, sur un site militaire, une journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette journée permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.
Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront, s'ils le souhaitent, obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée.

Le programme de la journée comprend :
• un petit-déjeuner d'accueil,
• des modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense,
• une information sur le service civique et les autres formes de volontariat, les périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement à la défense nationale, les possibilités d'engagement dans les forces armées et les forces de réserve,
• des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française, établis par l'éducation nationale,
• un déjeuner commun appelés – équipes d'encadrement et d'animation,
• une information « jeunesse citoyenne »consacrée, d'une part, à la sensibilisation à la sécurité routière, et d'autre part, au droit à l'information dont celle relative aux différents dons,
• éventuellement une visite des installations militaires.
En fin de journée, un certificat de participation est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Information en ligne sur majdc.fr
Comment utiliser majdc.fr : cliquez ici
Lettre d'information : cliquez ici


BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT
JDC
JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ
MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL
DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !